

Newsletter Réseau français Villes-Santé

JUILLET 2026

À LA UNE

✿ **LES INSCRIPTIONS POUR LES RENCONTRES NATIONALES 2026 SONT OUVERTES AUX VILLES-SANTÉ.**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

RENCONTRES NATIONALES DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Les Villes-Santé promotrices de l'équité en santé
Enjeux et perspectives 40 ans après la Charte d'Ottawa



- LES 24, 25 ET 26 NOVEMBRE 2026, À LYON -

Les Rencontres nationales des Villes-Santé auront lieu à l'Académie de l'OMS - Lyon, **les 24, 25 et 26 novembre 2026** et porteront sur la thématique « Villes promotrices de l'équité en santé. Enjeux et perspectives 40 ans après la Charte d'Ottawa ».

L'événement est ouvert à toutes les personnes (élu.e ou agent.e) dont la ville ou l'intercommunalité est une Ville-Santé. **Les inscriptions seront clôturées au 15 septembre** (une contribution de 20€ par participant sera demandée pour le déjeuner du 25 novembre).

Au [programme](#), divers espaces de rencontres et de partage d'expériences :

- **Le mardi 24 novembre**, nous vous accueillerons à l'Académie de l'OMS - Lyon à partir de 13h, pour un après-midi rythmé par des propos introductifs, une conférence sur « *Les politiques publiques à l'aune de la promotion de la santé et de la Charte d'Ottawa : enjeux et perspectives* », et des sessions parallèles thématiques en petits groupes.
- **Le mercredi 25 novembre**, après une matinée riche d'une plénière sur « *Équité et réductions des inégalités : leviers d'action des villes et intercommunalités* », de sessions parallèles thématiques en petits groupes, un déjeuner en deux services vous sera servi à la cafétéria de l'Académie de l'OMS. L'après-midi sera ensuite consacré à l'Assemblée générale lors de laquelle le nouveau Conseil d'administration sera élu (ce dernier se réunira en fin de journée afin de nommer les membres du Bureau). Enfin, la journée se clôturera par un dîner offert par la Ville de Lyon à partir de 19h (29-31 rue de la Bourse, LYON).
- **Le jeudi 26 novembre matin**, vous aurez la possibilité de participer à l'une des trois visites de terrain proposées par la Ville de Lyon.

En parallèle, le mardi 24 et le mercredi 25 novembre, vous aurez la possibilité d'échanger avec nos partenaires présents sur place (Santé publique France, CNFPT, EHESP, CCOMS, Promotion Santé AURA et Ademe). Nous espérons vous retrouver nombreux et nombreuses à Lyon !

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✖ APPEL À VOLONTAIRES POUR TRAVAILLER SUR LE SUJET DES PAYSAGES ALIMENTAIRES.

Au-delà de l'offre existante, les paysages alimentaires permettent de comprendre comment cette offre est vécue et perçue par les habitants. Lors de la réunion du [GT Accessibilité à une alimentation saine et durable en QPV](#) en mai dernier, nous avons invité le chercheur Simon Vonthron (INRAE) pour échanger sur le sujet. Certaines Villes-Santé avaient fait part de leur souhait d'avoir **accès à un questionnaire pour travailler cette thématique avec les habitants**. Nous allons engager un travail en partenariat avec ce chercheur afin de proposer à toutes les villes intéressées un outil simple à prendre en mains pour recueillir la parole des habitants sur le sujet.

✖ RETOUR SUR LE TROISIÈME WEBINAIRE MUNICIPALES 2026 « ACCOMPAGNER L'OFFRE, L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ ».

Le 09 juillet dernier, le RfVS a poursuivi son cycle de webinaires « [Parcours : Commencer son mandat d'élue à la santé](#) » avec **une troisième session consacrée à l'action des collectivités en matière d'offre et d'accès aux soins**. Ce temps d'échange a permis de rappeler que malgré l'absence de compétence obligatoire en matière de santé, **les collectivités disposent de nombreux leviers pour soutenir les professionnels, faciliter l'accès aux soins et réduire les inégalités territoriales de santé**. À travers leurs témoignages, Philippe Simonet (élu adjoint à la santé - Ville de Châteauroux) et Philippe Audubert (élu adjoint à la santé - Ville de Rezé) ont partagé des exemples concrets d'actions locales : élaboration de plans santé territoriaux, soutien à l'installation de professionnels, développement de maisons de santé, mise en réseau des acteurs locaux ou encore intégration des enjeux de santé dans les projets urbains. Leurs retours d'expériences ont illustré **l'importance d'une approche partenariale, stratégique et adaptée aux réalités de chaque territoire**. Les replays de ces trois premiers webinaires sont désormais disponibles sur notre chaîne Youtube. Les synthèses seront disponibles sur l'espace réservé à l'issue du parcours.

Pour accéder aux replays des webinaires, [cliquez ici](#)

✖ LES SUPPORTS DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU GROUPE D'ÉCHANGE PANIERS SANTÉ ONT ÉTÉ MIS EN LIGNE.

Lors de cette réunion du 05 juin dernier, la Ville de Villeneuve d'Ascq est venue présenter son expérimentation d'ordonnance verte à destination des femmes enceintes ainsi que le projet de pérennisation du dispositif. Ensuite, la Ville de Belfort a présenté une expérimentation de distribution de paniers de légumes associée à un temps de sensibilisation sur la prévention des cancers masculins en lien avec la campagne nationale Movember.

✖ LE GT ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE EN QPV S'EST RÉUNI LE 25 JUIN DERNIER AUTOUR DU RÔLE DES ÉPICERIES SOLIDAIRES POUR RENFORCER CETTE ACCESSIBILITÉ.

Après un focus sur le fonctionnement des épiceries et du dispositif Mon panier primeur et solidaire, Andès (Réseau national des épiceries solidaires) a présenté **les résultats d'une enquête menée sur l'alimentation en QPV**. L'épicerie solidaire portée par le CCAS de La Rochelle a ensuite démontré comment ils travaillent à un approvisionnement en produits de qualité pour l'épicerie et les associations de distribution alimentaire. Le témoignage de Dunes Fertiles, micro-ferme urbaine en maraîchage a permis de mettre en avant le partenariat avec le CCAS de La Rochelle. Enfin, une ouverture a été proposée sur les modalités de participation des personnes concernées en vue de renforcer leur pouvoir d'agir.

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

LA VILLE DE GRENOBLE A PUBLIÉ LE GUIDE « PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ ? ÇA COMMENCE À LA MAISON ».

Le service Santé environnementale de la Ville de Grenoble a édité le guide « **Prendre soin de sa santé ? Ça commence à la maison** » à destination du grand public. Il aborde tout particulièrement les enjeux des perturbateurs endocriniens et de la qualité de l'air intérieur, mais également toutes les thématiques qui concernent le Service Communal d'Hygiène et de la Santé (SCHS).

À ce stade, le livret a été diffusé à des partenaires ainsi qu'à des structures ouvertes au public (de la pharmacie aux maisons des habitants, en passant par les bibliothèques, les crèches etc.). Parmi les perspectives, il pourrait être transmis lors de formation d'acteurs relais (professionnels) ou lors d'actions d'aller-vers réalisées par les collègues du service Promotion de la santé.

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Les 09, 10 et 11 juin, le Réseau français Villes-Santé a participé à l'assemblée générale du projet JA PreventNCD, organisée à l'Istituto Superiore di Sanità à Rome. Plus de 300 professionnels et experts venus de toute l'Europe s'y sont réunis pour partager les avancées du projet. Lors d'une séance plénière, Martina Serra (chargée de projet européen) a pu présenter le Réseau, son fonctionnement et les modalités de coopération mises en place au sein des Villes-Santé. Le deuxième jour, Martina Serra a animé un atelier réunissant une cinquantaine de participants sur le thème « L'activité physique à toutes les échelles : de l'action locale aux stratégies globales ». Ces trois journées ont été l'occasion de renforcer les échanges avec nos partenaires français et européens, de partager des pratiques et de consolider les collaborations actuelles et à venir en faveur de la prévention des maladies non transmissibles.

Le 18 juin dernier, Martina Serra (chargée de projet européen) a présenté pour la première fois les résultats et recommandations issus des travaux sur la Santé dans Toutes les Politiques (SdTP) menés dans le cadre du projet européen JA PreventNCD. Entre janvier 2025 et janvier 2026, le RfVS a coordonné un groupe de travail international réunissant six pays (France, Islande, Norvège, Finlande, Espagne et Slovaquie) afin d'analyser, à travers des études de cas, la mise en œuvre de la SdTP à l'échelle municipale. Cette analyse comparative a permis d'identifier les facteurs favorisant une mise en œuvre durable de la SdTP dans les communes, les principaux freins rencontrés ainsi que des recommandations pour renforcer et pérenniser ces démarches. Le livrable final sera publié au cours de l'été.

Le 30 juin dernier, Alexandra Bastin (chargée de projet alimentation saine) a coanimé un atelier portant sur les ordonnances vertes lors des rencontres nationales de l'Alliance pour les transitions agricoles et alimentaires (ALTA). Cet atelier a permis de mettre en avant les travaux menés au sein du RfVS dans le cadre de Paniers santé en lien avec le projet européen JA PreventNCD.

LES DERNIERS « VILLE-À-VILLES » ENVOYÉS

- > **VàV-26-06** Renforcement des actions en santé mentale
- > **VàV-26-07** Mise en place d'un dispositif de transport solidaire
- > **VàV-26-08** Retour d'expérience projet d'aménagement favorable à la santé
- > **VàV-26-09** Programme d'échanges de seringues

Votre participation est importante pour faire vivre ces Ville-à-Villes.

N'hésitez pas à consulter l'espace réservé de notre site internet pour voir le détail des questions et à envoyer votre ou vos réponses à secretariat@villes-sante.com

Si vous souhaitez transmettre une demande de « Ville-à-Villes », merci d'envoyer un mail à secretariat@villes-sante.com
Pour accéder aux « Ville-à-Villes », [cliquez ici](#)

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

7 septembre - 14h/15h	Webinaire « Présentation du RfVS et de son processus d'adhésion » (en visio), à destination de toute personne qui souhaite en savoir plus sur le RfVS. Cliquez ici pour vous inscrire
10 septembre - 13h/14h15	Webinaire « Commencer son mandat d'élue sur les sujets de santé - Intégrer la santé dans le cadre de vie » (en visio) à destination des élus membres et non-membres du RfVS. Cliquez ici pour vous inscrire
11 septembre - 14h/15h30	Réunion du GT Accessibilité à une alimentation saine et durable en QPV (en visio) La Ville d'Hellemmes viendra présenter ses marchés solidaires mis en place depuis 2023 en partenariat avec le Secours populaire français et des bailleurs sociaux. La Ville de Lyon présentera la « Halle agricole, citée fertile et solidaire » située en QPV qui propose un marché en partenariat avec VRAC, une micro-ferme urbaine, un programme d'insertion et des activités culturelles et pédagogiques.
15 septembre - 14/15h	Visio « Présentation du RfVS, de son fonctionnement et de ses outils » (en visio) à destination des Villes-Santé. Cliquez ici pour vous inscrire



RENCONTRES NATIONALES
DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Les Villes-Santé promotrices de l'équité en santé

Enjeux et perspectives 40 ans
après la Charte d'Ottawa

24, 25 et 26 novembre 2026

à l'Académie de l'OMS, Lyon



✿ DÉCLARATION CANICULE : LA RÉGION EUROPÉENNE POURRAIT CONNAÎTRE D'AUTRES SEMAINES MEURTRIÈRES.

Compte tenu de la situation critique du moment, le directeur régional de l'OMS pour l'Europe a convoqué **une réunion d'urgence consacrée aux vagues de chaleur**, qui a rassemblé les représentants de 41 États membres de la Région européenne de l'OMS, ainsi que de la Commission européenne et de plusieurs organisations de la société civile. Avec plus de 130 participants, cet événement a montré à quel point les pays prennent au sérieux la canicule, qu'ils considèrent comme une urgence de santé publique et non comme un simple phénomène météorologique. L'ordre du jour était clair : **quelles leçons avons-nous tirées de la vague de chaleur actuelle, et sommes-nous prêts à affronter ce qui nous attend ?** Les principaux axes d'enseignement retenus sont : **1.** Les plans d'action sanitaire contre la chaleur sauvent des vies. Les pays dotés de ce type de plans ont réagi rapidement, assuré une bonne coordination entre les acteurs concernés et protégés efficacement leur population ; **2.** Les pays dotés de plans d'action sanitaire contre la chaleur savent à l'avance qui est responsable de quoi, quelles sont les populations les plus exposées et à quel seuil de température chaque niveau d'intervention doit être déclenché. Ces précisions, établies avant l'arrivée d'une quelconque vague de chaleur, font toute la différence, en termes de vies sauvées, entre une gestion maîtrisée et une réaction tardive. Et c'est cette clarté qui permet aux systèmes de santé de rester opérationnels sans être submergés par les urgences liées à la chaleur ; **3.** La lacune la plus flagrante est que moins de la moitié des États membres de la Région européenne de l'OMS ont mis en place un plan national d'action sanitaire contre la chaleur. Des pays ont mentionné des lacunes précises, comme le fait que de nombreuses personnes ne se rendent pas compte qu'elles courent personnellement un risque, même lorsqu'un « Code Rouge » est déclenché. D'autres ont pointé la nécessité de disposer de davantage d'infrastructures de rafraîchissement et d'une meilleure information sur leur emplacement, notamment pour les personnes sans domicile fixe, et ont souligné qu'il est nécessaire de rendre les structures de santé résilientes face au changement climatique.

Une synthèse des enseignements va être rédigée et diffusée aux 53 États membres.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ SELON L'OMS, LE NOMBRE DE CAS DE CANCER DEVRAIT PRESQUE DOUBLER D'ICI À 2050.

Le cancer, dont on recense environ 20,6 millions de nouveaux cas et qui entraîne près de 10 millions de décès chaque année, reste **la deuxième cause de mortalité au niveau mondial** (après les maladies cardiovasculaires). Pour inverser la tendance, il nous faut envisager un changement fondamental afin d'**adopter une approche centrée sur la personne**, qui corresponde aux besoins de santé et aux expériences vécues des individus. Si rien n'est fait, **il pourrait y avoir près de 35 millions de cas de cancer par an d'ici à 2050**. [Le Rapport mondial de situation de l'OMS sur le cancer 2026](#), établi avec le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), présente une analyse exhaustive des progrès accomplis dans des domaines essentiels, tels que l'engagement politique, la prévention – notamment grâce à des programmes de lutte antitabac et de vaccination – et l'investissement en faveur des traitements. Cependant, le rapport met également en lumière **des inégalités persistantes et croissantes dans l'accès à la prévention, au diagnostic, aux traitements et aux soins de soutien**, privant des millions de personnes des services dont elles ont besoin. « *Le cancer est une maladie très personnelle qui nous touche presque toutes et tous. Mais la survie d'une personne atteinte de cancer ne devrait jamais dépendre du lieu de naissance ou des revenus* », Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « *Les inégalités dont fait état ce rapport ne sont pas inévitables ; elles sont la conséquence de choix et on peut y remédier en agissant plus fermement et en étant unis* ». Le rapport appelle à collaborer pour adopter une approche de soins globale et centrée sur la personne, tant pour les malades que pour leur famille. À l'appui de cette approche, **le rapport présente 7 recommandations clés et 3 changements stratégiques à mettre en œuvre dans l'ensemble des pays et des communautés :**

- Renforcement des capacités : intégrer la lutte contre le cancer dans la couverture santé universelle et investir dans le capital humain pour prévenir et combattre le cancer.
- Amélioration de la protection : placer les personnes ayant une expérience vécue au centre des systèmes de lutte contre le cancer tout en renforçant la protection sociale.
- Valeur ajoutée : faire correspondre la recherche et l'innovation aux besoins de santé publique et garantir un accès équitable aux progrès qui ajoutent de la valeur aux soins.

En adoptant une approche centrée sur la personne, en réalisant des investissements stratégiques et durables et en défendant sans relâche l'équité, les pays peuvent réduire la charge du cancer et améliorer les résultats pour toutes et tous, partout.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ LE GOUVERNEMENT DRESSE UN PREMIER BILAN ANNUEL DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE.

Répondant à une recommandation du Haut Conseil pour le climat, le gouvernement a présenté **un premier bilan annuel des impacts du changement climatique en France**. « *Ce document répond à une exigence simple : documenter, année après année, ce que le dérèglement climatique produit concrètement sur notre territoire [afin] d'en suivre l'évolution, d'en mesurer l'ampleur et d'éclairer l'action publique* », Monique Barbut, ministre de la Transition écologique.

Ce bilan a vocation à être enrichi par le Haut-commissariat à la stratégie et au plan, qui procédera à une estimation du coût de ces impacts. Ce premier bilan comporte **une trentaine d'indicateurs, classés en trois catégories** : les indicateurs d'aléas climatiques, les indicateurs d'impacts et les indicateurs d'impacts transversaux.

Dans la continuité de ce rapport, **un portail national des impacts du changement climatique sera mis en ligne d'ici la fin de l'année 2026**, afin de mieux outiller l'ensemble des acteurs dans la préparation des territoires. Face au changement climatique, la responsabilité est double : tout faire pour en limiter l'ampleur, et tout faire pour préparer la France à ses conséquences.

Pour consulter le bilan, [cliquez ici](#)

✿ ALCOOMÈTRE : BILAN APRÈS 6 ANNÉES D'UTILISATION PAR LES FRANÇAIS POUR ÉVALUER LEUR CONSOMMATION D'ALCOOL.



Disponible depuis 2010 puis mis à jour en 2019 avec les repères de consommation à moindre risque établis selon l'avis d'experts publié en 2017, **l'alcoomètre est un outil numérique développé sur le site alcool-info-service.fr**. Il permet à chacun de faire le point sur sa consommation d'alcool de manière anonyme, rapide et gratuite. Son fonctionnement est simple : un questionnaire invite l'utilisateur à indiquer les quantités d'alcool consommées au cours de la semaine écoulée, jour par jour ; un bilan personnalisé est ensuite généré. Il compare la consommation de l'utilisateur aux repères de consommation à moindre risque, ainsi qu'à celle d'un groupe de référence similaire (sexe, âge). Les éventuels risques pour la santé, liés à la consommation déclarée, y sont également indiqués. L'objectif pour Santé publique France est de **permettre à chacun de faire le choix éclairé d'une consommation à moindre risque pour leur santé, dans un environnement pouvant inciter à la consommation**. En complément des autres outils d'Alcool info service, l'alcoomètre contribue aux objectifs fixés par l'agence de **faire connaître les risques associés à l'alcool, de diffuser auprès de tous les repères de consommation et d'inviter chacun à réfléchir à sa consommation**.

Les actions de prévention menées ou promues par Santé publique France se fondent sur la science pour en assurer l'efficacité. Dans le cadre de ses missions, l'agence recense ainsi les programmes efficaces, prometteurs ou innovants en matière de prévention et de promotion de la santé, et les met à disposition via son [registre Reperprev](#). Pour élaborer des campagnes de prévention puis en mesurer l'impact, [une analyse de la littérature scientifique](#) est faite, et plusieurs évaluations sont mises en place. Évaluer la fréquentation de l'alcoomètre, [outil dont l'efficacité a été démontrée](#) et qui est régulièrement valorisé lors des campagnes de prévention de la consommation d'alcool, s'inscrit dans cette démarche. L'analyse de six années d'activité de l'alcoomètre montre **un intérêt marqué des consommateurs pour cet outil d'autoévaluation en ligne**. Son utilisation est fortement liée à la promotion du [site Alcool info service](#) ou directement de l'outil (campagnes de prévention, stratégies de communication continue de fil rouge digital). Entre 2019 et 2024, il cumule plus de deux millions d'utilisations, avec une population d'utilisateurs majoritairement masculine et dépassant les repères à moindre risque. Ce constat confirme à la fois **la capacité de l'outil à être attractif pour les consommateurs prenant des risques et la pertinence du ciblage des campagnes diffusées sur cette période**.

Pour accéder à l'analyse, [cliquez ici](#)

ODISSÉ DATAVIZ CHALLENGE : FAITES PARLER LES DONNÉES DE SANTÉ PUBLIQUE !

Chaque année, Santé publique France produit des milliers d'indicateurs de santé à partir de plus de 70 systèmes de surveillance, couvrant 90 pathologies et déterminants de santé, disponibles jusqu'à l'échelle intercommunale. Ces données, accessibles en open data via Odissé, constituent une ressource essentielle pour éclairer les décisions publiques et favoriser l'émergence de dispositifs innovants en matière de santé. À l'occasion de ses 10 ans, Santé publique France a lancé l'Odissé Dataviz Challenge qui a pour ambition de **transformer ces données en outils concrets, accessibles et utiles pour tous**.

Du 28 septembre au 10 octobre, les participants exploreront les données d'Odissé autour de **trois grands défis** : la santé mentale ; les impacts de la chaleur ; les inégalités sociales et territoriales de santé. Des experts de Santé publique France et de la data seront disponibles lors de **webinaires dédiés pour accompagner les équipes**. Le challenge est ouvert à toutes et tous, sans restriction d'âge ni de profil : il est ouvert aux mondes étudiants, de la recherche, du design, de la data, du journalisme de données, de la santé, ou simplement aux passionnés de données. Les candidatures individuelles ou en équipe sont les bienvenues.

SANTÉ MENTALE DES FEMMES EN PÉRIODE PÉRINATALE EN FRANCE EN 2021 : RÉSULTATS ISSUS DES ENQUÊTES NATIONALES ENP, ENP-DROM ET EPIFANE.

En 2021, à deux mois post-partum, 16,7% des femmes ayant accouché dans l'Hexagone présentaient des symptômes de dépression, 27,6% de l'anxiété et 5,4% des idées suicidaires. Ces manifestations psychiques étaient parfois concomitantes et finalement, deux mois après l'accouchement, **la souffrance psychique concernait plus d'une femme sur trois**. Le pourcentage des femmes déclarant au moins une de ces trois manifestations psychiques diminuait significativement à 6 mois post-partum avec 11,7%, 21,0% et 3,7% des femmes présentant respectivement des symptômes de dépression, de l'anxiété ou des idées suicidaires. La part de femmes avec des symptômes de dépression stagnait à 12 mois post-partum (11,9%), celle avec de l'anxiété continuait à diminuer significativement (18,0%) alors que celle avec des idées suicidaires repartait significativement à la hausse (5,0%). Il existe des disparités régionales dans l'Hexagone avec des régions présentant des prévalences de symptômes de dépression à deux mois post-partum significativement inférieures (Hauts-de-France : 14,1%, Grand Est : 13,7%, Bourgogne - Franche-Comté : 11,4%, Nouvelle-Aquitaine : 13,9%) ou supérieures (Île-de-France : 19,3%, Centre - Val de Loire : 21,7% et Provence-Alpes-Côte d'Azur : 20,5%) à la prévalence moyenne en Hexagone.

Quatre webinaires sont prévus en amont et au cours du challenge : 1. Présentation du challenge (17 septembre) ; 2. Lancement officiel du challenge (28 septembre) ; 3. Présentation des jeux de données (30 septembre) ; 4. Préparation des pitches (8 octobre). La remise des productions est prévue pour le 10 octobre pour une présentation des productions devant le jury la semaine du 12 octobre. Les résultats seront annoncés autour du 15 octobre, suite à la délibération du jury. Les meilleures productions seront présentées lors des [Rencontres de Santé publique France](#) le 9 novembre 2026. [Les pré-inscriptions](#) sont dès à présent ouvertes, afin d'être tenu au courant de l'actualité du challenge. Les inscriptions définitives seront lancées en août 2026.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Près des trois quarts des femmes (73,1%) qui ont accouché dans l'Hexagone et déclarant avoir eu des difficultés psychologiques pendant leur grossesse disaient ne pas avoir eu recours à des soins anténatals en santé mentale. Les femmes ayant bénéficié d'un accompagnement professionnel pendant la grossesse via des visites de sage-femme à domicile, un entretien avec un travailleur social et/ou via la participation à des séances de préparation à la naissance étaient plus susceptibles de recourir à des soins anténatals en santé mentale en cas de difficultés psychologiques ressenties pendant la grossesse. En pratique, ces résultats invitent à : **promouvoir et renforcer le repérage et le dépistage précoce des difficultés psychologiques périnatales** (symptômes dépressifs, anxiété, idées suicidaires), en particulier chez les femmes à risque plus élevé de développer des symptômes de dépression ou de l'anxiété en post-partum ; pour les femmes qui se déclarent en difficultés psychologiques pendant leur grossesse, considérer les soins anténatals en santé mentale comme aussi importants que ceux des pathologies somatiques telles que le diabète gestationnel ou l'hypertension artérielle ; **renforcer le recours à certains dispositifs d'accompagnement des femmes enceintes** ressortant dans nos travaux comme améliorant l'accès aux soins anténatals en santé mentale chez les femmes en difficultés psychologiques pendant leur grossesse.

Pour consulter la synthèse des travaux, [cliquez ici](#)

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **La Haute Autorité de santé recherche des professionnels et des usagers pour constituer un groupe de travail dédié aux recommandations « Vie quotidienne des enfants de 3 à 11 ans accueillis au sein des établissements de protection de l'enfance ».** Le groupe de travail aura pour mission d'élaborer les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur le thème étudié. La sélection des candidats doit permettre de constituer un groupe de travail pluridisciplinaire, complémentaire et représentatif des différents territoires. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 4 septembre pour un démarrage des travaux le 23 novembre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **L'Anses a lancé deux appels à projets de recherche dans le cadre du PNR EST : l'un généraliste, sur les thèmes santé-environnement et santé-travail, l'autre spécifique aux effets potentiels des radiofréquences sur la santé.** L'enjeu est d'inciter les scientifiques à s'emparer de questions de recherche encore peu étudiées mais considérées comme d'importance majeure pour la santé humaine et les écosystèmes. Les soumissions peuvent se faire jusqu'au 22 septembre pour l'appel à projets général et jusqu'au 1er octobre pour l'appel à projets radiofréquences et santé. Le dépôt des projets se fera via le portail appelsprojetsrecherche.fr

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Le programme « Ma Terrasse Sans Tabac » recrute des établissements HoReCa pour son étude économique.** Porté par l'association Demain sera Non-Fumeur, le programme « Ma Terrasse Sans Tabac » lance un appel à manifestation d'intérêt auprès des établissements du secteur HoReCa (Hôtellerie, Restauration, Cafés/bars) disposant d'une terrasse, pour évaluer les effets économiques d'une terrasse sans tabac sur leur activité. Les établissements volontaires bénéficient d'un accompagnement dédié (conseils, supports de communication, analyse économique) et d'un référencement sur le site internet du programme. À ce jour, 69% des Français sont favorables aux terrasses sans tabac (Verian – DNF, 2026), action qui permettrait de réduire l'exposition au tabagisme passif, de dénormaliser le tabac et de promouvoir des espaces de convivialité plus favorables à la santé de toutes et tous. [Un dossier](#) comprenant le flyer, la présentation de l'étude et un message type pour diffusion auprès des professionnels de votre territoire est à votre disposition.

Si vous êtes intéressés, [cliquez ici](#)

ÉVÉNEMENTS.

- **L'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes organise avec le Cerema, Santé publique France, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes, un cycle de 3 webinaires pour découvrir l'OSE, l'outil d'observation en santé-environnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,** sous un format interactif permettant de bénéficier de démonstrations et de temps d'échange afin de lever les freins à son utilisation. Atelier 1 – le 15 septembre de 9h30 à 11h : Découvrir l'OSE, comprendre l'outil et ses usages. Atelier 2 – le 13 octobre de 9h30 à 11h : Interpréter les données OSE et comprendre leurs limites. Atelier 3 – le 10 novembre de 9h30 à 11h : Utiliser l'OSE pour l'action locale, focus air et bruit. L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

- **À l'occasion de Septembre Turquoise, mois dédié à la sensibilisation aux cancers gynécologiques pelviens, le Collectif Turquoise organise le colloque « Quelle place pour les cancers gynécologiques pelviens dans les politiques publiques nationales et territoriales ? », le 15 septembre de 17h à 18h30, à Paris.** Dans la continuité du [lancement](#) du Collectif Turquoise à l'Assemblée nationale, autour des députés Michel Lauzzana et Véronique Riotton, et du dévoilement du [Manifeste pour une meilleure santé des femmes](#), cet événement marquera une nouvelle étape de la mobilisation en faveur des cancers gynécologiques pelviens. Il sera l'occasion de faire le point sur les avancées du Collectif, de réunir les acteurs institutionnels engagés et de mettre à l'honneur les collectivités territoriales à travers la 2e édition des Trophées des collectivités engagées. À cette occasion, plusieurs collectivités territoriales seront récompensées pour leurs actions de sensibilisation, de prévention et d'accompagnement autour des cancers gynécologiques pelviens, en présence d'élus locaux et de représentants des collectivités lauréates. Le programme détaillé de l'événement sera communiqué prochainement.

Pour vous inscrire (avant le 11 septembre), [cliquez ici](#)

- **La 4ème édition des Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation aura lieu à Dijon les 21 et 22 septembre.** Cet événement permettra d'échanger et de s'inspirer des actions menées dans les territoires autour des enjeux liés à la transition agroécologique tels que la préservation du foncier agricole et de la ressource en eau ou la prise en compte des enjeux de santé. Le RfVS sera présent pour présenter les actions menées dans le cadre de Paniers santé, en lien avec le projet européen JA PreventNCD.

Pour découvrir le programme et s'inscrire, [cliquez ici](#)

- En 2027, la communauté de santé publique se retrouvera pour une nouvelle édition du Congrès de la SFSP, du 13 au 15 octobre, au Couvent des Jacobins à Rennes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Le colloque webinaire annuel national de l'Onaps se tiendra le 19 novembre sur la thématique « L'activité physique, moteur de lien social et d'insertion ». L'Onaps, en collaboration avec le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et son Pôle Ressources National Sport Santé, vous propose d'explorer ce thème à travers des éclairages scientifiques et des retours d'expériences de terrain. Scientifiques, professionnels de terrain et acteurs institutionnels partageront leurs connaissances, leurs initiatives et leurs bonnes pratiques pour mieux comprendre comment l'activité physique peut contribuer à construire une société plus inclusive. Les inscriptions ouvrent prochainement.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- L'Ademe, l'ANR et l'Anses organisent un colloque d'une journée consacré aux données de la recherche en santé-environnement, le 25 novembre à Paris. Ce colloque visera à faire le point sur les enjeux, tant scientifiques que sociétaux, associés au partage, à la réutilisation et à la structuration des données de la recherche. Il combinera la présentation de résultats de recherches financées par l'Ademe, l'ANR et l'Anses, et des mises en perspective pour en tirer des enseignements concrets pour l'action publique. Le programme du colloque s'articulera autour de trois thèmes : la diversité des données produites et leur évolution dans le temps ; le cas des données de science participative ; les données comme aide à la prise de décision. La journée se terminera par une table ronde dédiée aux plateformes de mise à disposition de données, telles que le *Green Data for Health*, pour croiser les regards sur les défis à relever en termes d'articulation et d'interopérabilité des systèmes et pour évoquer les perspectives européennes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ACCÈS AUX SOINS.

- La commission des affaires sociales sur la prévention en santé a déposé au Sénat, le rapport d'information « Beaucoup de soin, mais peu de santé : l'impératif de la prévention ». Les trois rapporteurs de la mission d'information dressent un bilan pour le moins décevant du développement de la prévention en santé en France : si des moyens certains lui sont consacrés, sa mise en œuvre pâtit d'une architecture brouillonne qui dilue les responsabilités et émiette l'action, d'un modèle financier peu lisible globalement inadapté à l'enjeu d'un système plus préventif et d'une absence de réflexion pour faire évoluer en profondeur son cadre conceptuel, organisationnel et opérationnel. Au terme de leurs travaux, les rapporteurs formulent une série de 29 recommandations pour favoriser la réorientation de notre système de santé vers un modèle plus préventif.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- La Banque des Territoires, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, l'Agence nationale du Sport (ANS) et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) ont officialisé un partenariat inédit : « Éduréno Sport ». Dans la continuité du programme Éduréno dédié au bâti scolaire, cette initiative, impulsée par le CNOSF et la Banque des Territoires, vise à accélérer la rénovation énergétique, la modernisation et l'adaptation au changement climatique des équipements sportifs grâce à une démarche partenariale associant les acteurs du sport et des territoires. Éduréno Sport proposera aux collectivités un parcours d'accompagnement combinant ingénierie, financement, partage d'expérience entre pairs et mise en relation avec un réseau d'experts. 400 M€ de prêts sur fonds d'épargne et 8 M€ d'ingénierie (études techniques, soutien pour le montage financier du projet ou la concertation avec les usagers, études flash pour améliorer le confort d'été ou végétaliser la cour d'école, etc) seront mobilisés par la Banque des Territoires sur trois ans pour soutenir 2 500 projets (gymnases, piscines, patinoires, etc.) qui bénéficieront ainsi de l'accompagnement conjoint de la Banque des Territoires, du ministère des Sports, de l'ANS et du CNOSF.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ALIMENTATION.

- Inégalités sociales face à l'alimentation en France : comprendre pour agir. Cet article scientifique propose un état des lieux des connaissances sur les inégalités sociales de santé liées à l'alimentation en France. Il aborde l'insécurité alimentaire, les déterminants sociaux et économiques des pratiques alimentaires des ménages modestes, ainsi que leurs conséquences nutritionnelles. Le constat important est qu'il est plus difficile d'adopter une alimentation à la fois saine et durable lorsque le budget alimentaire est contraint. L'article ambitionne de fournir aux professionnels de santé et de l'action sociale des repères pour mieux comprendre à la fois les contraintes structurelles auxquelles font face les personnes à faibles revenus et les stratégies qu'elles déploient au quotidien.

Pour consulter l'article, [cliquez ici](#)

- Nutri-Score : tout comprendre de A à E. Dans cet article, l'INRAE décrypte ce système d'étiquetage nutritionnel simplifié qui permet aux consommateurs de comparer rapidement la qualité nutritionnelle des produits d'une même catégorie. L'article précise le mode de calcul, la part des marques engagées dans cet affichage volontaire, les enseignements des études menées sur son utilité pour orienter les choix des consommateurs, etc.

Pour lire l'article, [cliquez ici](#)

- **Surmarge de la grande distribution sur les fruits et légumes bio.** Dans ce rapport, Que choisir ensemble relève que la marge pratiquée sur les fruits et légumes bio est en moyenne 81% plus élevée qu'en conventionnel. Le rapport rejoint les conclusions de la commission d'enquête sénatoriale sur les marges des industriels et de la grande distribution publiées le 21 mai dernier.

Pour télécharger le rapport, [cliquez ici](#)

- **Le support de présentation du webinaire « L'enjeu de l'alimentation dans les quartiers prioritaires de la ville » organisé par le CNFPT et l'ANCT le 16 juin dernier, est en ligne.**

Pour consulter le support, [cliquez ici](#)

CHALEUR.

- **Santé publique France a publié de nouveaux supports « [vivre-avec-la-chaueur.fr](#) ».**

Pour télécharger l'affiche « grand public », [cliquez ici](#)

Pour télécharger l'affiche des bons réflexes, [cliquez ici](#)

Pour télécharger le dépliant, [cliquez ici](#)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- **Le Haut conseil pour le climat (HCC) a publié son 8e rapport annuel « Dangers climatiques : la France face à ses responsabilités ».** En 2025, le réchauffement planétaire dû aux activités humaines atteint 1,4°C. L'Europe est le continent qui se réchauffe le plus vite et les impacts deviennent de plus en plus dangereux pour la santé, les écosystèmes, les infrastructures et les activités économiques. Face à l'aggravation des risques, il est impératif de changer d'échelle dans les politiques climatiques. Dans son rapport annuel 2026, le HCC formule des recommandations qui ont notamment pour objectif de : protéger les personnes et les biens des impacts du changement climatique, notamment grâce à des actions d'adaptation et de prévention face aux épisodes de fortes chaleurs ; renforcer l'accessibilité de la transition pour tous ; garantir les investissements nécessaires à la transition écologique ; mettre en cohérence des politiques sectorielles avec les objectifs climatiques ; repositionner la diplomatie climatique de la France autour de nouvelles formes de coopérations.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

- **Le gouvernement a publié son premier bilan annuel des impacts du changement climatique en France.** Une trentaine d'indicateurs sont suivis : indicateurs d'aléas climatiques, indicateurs d'impacts et indicateurs d'impacts transversaux. Les déterminants de santé humaine ont été explicitement intégrés (pollens allergisants, maladies vectorielles, chaleur, noyades, sargasses, feux, etc.).

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

- **La SCET a publié le livre blanc « Acteurs publics locaux : faites de la coopération un moteur de la santé sur vos territoires ».** Pour les collectivités, la question n'est plus seulement « comment agir ? » mais « avec qui ? ». Le guide a été réfléchi pour accompagner les collectivités qui souhaitent construire une politique de santé territoriale plus coordonnée, plus efficace et plus proche des habitants. Au fil des pages, vous découvrirez : une cartographie des acteurs ; des retours d'expériences inspirants ; des recommandations opérationnelles pour structurer une stratégie santé dès le début du mandat ; des convictions pour faire de la coopération un véritable levier d'action.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

DONNÉES EN SANTÉ.

- **La Drees met à disposition les données de la vague 2025 du Baromètre d'opinion de la Drees.** Ce Baromètre suit chaque année, depuis 2000, l'opinion des Français à l'égard de la santé, de la protection sociale et des inégalités sociales. En 2025, 4 000 personnes ont été interrogées en face à face du 13 octobre au 19 décembre. Les données de cette enquête sont disponibles dans l'open data de la Drees. Un outil de datavisualisation permet de consulter les résultats sous la forme de graphiques interactifs et de tableaux modulables. Plusieurs nouvelles questions ont été introduites dans cette édition, notamment sur les priorités de l'action publique, les opinions sur ce qui joue le plus dans la décision de ne pas avoir d'enfants et le mode de financement des dépenses induites par le vieillissement de la population.

Pour consulter les données, [cliquez ici](#)

ENFANCE, JEUNESSE.

- **L'Institut national du cancer a fait appel aux éditions Glénat pour créer « Entre nos mains », un manga destiné aux 10-13 ans qui aborde, pour la première fois dans ce format, la question des cancers et des facteurs de risques évitables.** À travers une histoire captivante, mêlant amitié, aventure et responsabilité, il permet aux jeunes lecteurs d'acquérir des repères fiables sur leur santé à un âge où se construisent de nombreuses habitudes de vie. Le manga aborde notamment la consommation de tabac et d'alcool, l'alimentation déséquilibrée, le manque d'activité physique, l'exposition aux rayonnements UV et les papillomavirus humains, pour protéger leur santé et celle de leurs proches. Scénarisé et dessiné par Kalan, le manga a été présenté au salon Japon Expo, du 9 au 12 juillet. 40 000 exemplaires y ont été offerts. Il est également mis à la commande gratuitement sur le site de l'Institut national du cancer.

Pour consulter le manga, [cliquez ici](#)

- **Prévenir les cancers dès le plus jeune âge, mieux accompagner les adolescents et jeunes adultes atteints de cancer, et associer les jeunes aux décisions qui les concernent : l'Institut national du cancer présente son programme d'actions « Agir pour et avec les jeunes face au cancer ».** Le premier Comité thématique national consacré à la prévention, aux soins, à la recherche et à l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes, atteints ou non d'un cancer, s'est tenu le 7 juillet dernier à l'Institut national du cancer. À cette occasion, l'Institut a présenté son programme d'actions, ainsi que les premiers projets engagés. Animé par l'INCa, ce Comité réunit les pilotes et copilotes responsables des actions. Il se réunira une fois par an afin d'en suivre la mise en œuvre, d'identifier les leviers et les freins rencontrés, de proposer d'éventuels ajustements et de veiller à la bonne coopération de l'ensemble des parties prenantes : associations, professionnels et établissements de santé, sociétés savantes. Les jeunes figurent parmi les cinq publics prioritaires de [la feuille de route 2026-2030 de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers](#). Ce choix traduit l'ambition d'agir au plus tôt sur les facteurs de risque évitables, tout en répondant mieux aux besoins spécifiques des enfants, adolescents et jeunes adultes confrontés à un cancer.
- Dans son rapport « Porter attention aux vulnérabilités, agir en faveur de la santé mentale » publié début juillet, la médiatrice de l'Éducation nationale dénonce un manque de prise en compte des souffrances psychiques dans les établissements.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE.

- **Le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a mis à jour le livret « Le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre les moustiques : de la gestion des nuisances à la réduction des risques sanitaires ».** Le document a pour objectif d'être un guide sur les actions de contrôle des populations de moustiques et sur les moyens à disposition pour lutter contre ces vecteurs. Ces actions, répondant à la fois au bien-être des populations et aux enjeux de santé publique, sont indispensables à la mise en place de politiques durables de prévention. À noter que le guide ne traite pas des autres espèces de moustiques pouvant également être à la source de risques sanitaires.

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#)

INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ.

- **Publié fin juin, le dossier Emploi de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) rappelle les difficultés subies par les habitants des quartiers prioritaires urbains face à l'emploi : en 2024, 49,8% des 15-64 ans sont en emploi, contre 70% au sein des unités englobantes.** L'autre moitié se compose des actifs au chômage, également surreprésentés (9,9%, contre 5,7% hors QPV), ainsi que des 40,2% d'inactifs, également plus nombreux qu'alentour (24,3%). Si le chômage a reculé depuis 2014 dans les QPV, l'écart se maintient avec les autres territoires comparés, tandis que l'inactivité, elle, est restée relativement stable et touche d'abord les femmes. En comptant les chômeurs et les personnes dans le « halo du chômage » (les inactifs freinés dans leur retour au travail), 18,3% des personnes en QPV souhaitent pourtant travailler, notamment les hommes, les 30-49 ans et les plus diplômés.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ONE HEALTH.

- **Déposée au Sénat le 20 juillet, une proposition de loi entend donner une véritable portée juridique au principe Une seule santé.** Le texte prévoit d'inscrire cette approche dans le code de l'environnement, le code de la santé publique, le code général des collectivités territoriales et le code de l'urbanisme.

Pour consulter le projet de loi, [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations sur le programme, [cliquez ici](#)

- **Face à la dégradation des indicateurs de santé périnatale et maternelle en France, la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a confié en février dernier à quatre experts reconnus, une mission destinée à formuler des propositions concrètes pour améliorer la santé périnatale et maternelle.** S'appuyant sur les nombreux rapports et productions scientifiques existants, et après avoir mené de très nombreux échanges avec sociétés savantes, fédérations hospitalières, représentants des professionnels de santé comme des usagers, chercheurs, parlementaires et élus locaux, les 4 experts ont présenté leurs premières propositions à la ministre Stéphanie Rist le 1er juillet. Ces premières conclusions sont articulées autour de trois grands axes : la gouvernance de la politique périnatale, la qualité et la sécurité des soins, et l'égalité de l'accès à l'offre de soins. Le premier axe propose de refonder la gouvernance de la politique périnatale, en créant, dès la fin de la mission, une instance nationale de la périnatalité, rassemblant l'ensemble des professionnels, usagers et administrations concernés. Le deuxième axe regroupe les propositions visant à améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge des mères et des enfants. Enfin, le troisième axe de propositions vise à garantir un accès plus équitable à l'offre de soins sur l'ensemble du territoire, tout au long du parcours périnatal. Ces premières recommandations, saluées par la ministre pour leur ambition et leur qualité, constituent une base solide. Parce que les enjeux de la santé périnatale appellent une réponse durable et partagée, la ministre Rist souhaite que les travaux de la mission se poursuivent jusqu'en fin octobre, afin d'approfondir les propositions restant à expertiser, de consolider les évolutions les plus structurantes et de poursuivre la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, PFAS ET RISQUE CHIMIQUE.

- **La Direction Générale de la Santé publie des fiches d'information sur les PFAS à destination du grand public et des professionnels de santé.** Ces publications sont accompagnées d'une foire aux questions. Elles ont été produites dans le cadre du plan d'action interministériel sur les PFAS.

Pour consulter les documents, [cliquez ici](#)

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- **L'Observatoire du Bien-être CEPREMAP a publié la note « Le bien-être des Français ».** La vague de chaleur de fin mai ne semble pas avoir eu d'effet sur le bien-être ressenti par la majorité des Français. La satisfaction dans la vie est stable, le bien-être émotionnel et le sentiment de sens ressortent à un niveau élevé. Les prix du carburant, certes en recul après leur pic d'avril, n'entament ni l'évaluation du niveau de vie ni celle de la situation financière. Point noir, le travail constitue depuis un an un élément d'insatisfaction, et ce trimestre ne montre pas d'amélioration. Le sentiment d'avoir quelqu'un sur qui compter reste à un niveau élevé. Si les relations avec les proches restent une source de satisfaction pour la majorité de la population, un quart des personnes interrogées se sont pourtant senties seules au cours des sept jours précédents, un phénomène qui traverse les générations.

Pour consulter la note, [cliquez ici](#)

- **Le bilan de la prévention en santé en France est « pour le moins décevant », selon le rapport d'information de trois sénatrices, rendu public le 30 juin dernier.** « Si des moyens lui sont consacrés, sa mise en œuvre pâtit d'une architecture brouillonne qui dilue les responsabilités et émiette l'action, d'un modèle financier peu lisible, globalement inadapté à l'enjeu d'un système plus préventif ». Marie-Do Aeschlimann, Marion Canalès et Nadia Sollogoub appellent donc à refonder la stratégie nationale de santé autour de la prévention, à l'appui d'une loi fixant des orientations pluriannuelles et pilotée par une « coalition des opérateurs de prévention, directement rattachée au Premier ministre, réunissant l'État, l'Assurance maladie, les complémentaires santé, les représentants des collectivités territoriales et des professionnels de santé ». Outre le pilotage et l'évaluation des politiques conduites, cette coalition d'acteurs serait chargée de « définir les conditions de leur déclinaison opérationnelle pour assurer la gestion du dernier kilomètre avec l'ensemble des acteurs compétents ». Dans ce cadre des chefs de file thématiques seraient désignés pour assurer la « déclinaison opérationnelle des priorités identifiées » et « éviter la superposition et la dispersion des actions » : par exemple, les complémentaires santé pour la prévention bucco-dentaire et les collectivités pour la santé sexuelle, puisque nombre d'entre elles gèrent des centres dans ce domaine. Les sénatrices recommandent parallèlement aux pouvoirs publics, particulièrement aux collectivités, de développer l'approche Une seule santé afin d'agir sur les déterminants de santé dans

les territoires. Elles préconisent aussi de « *démultiplier les relais de prévention* », notamment en reconnaissant la profession de médiateur en santé et en créant des tiers-lieux de prévention. Cela particulièrement « *dans les territoires qui souffrent de la désertification médicale (zones rurales, territoires ultramarins, quartiers prioritaires, etc.), pour permettre la sensibilisation, faire adhérer au dépistage, encourager la pratique d'une activité physique régulière et dispenser des conseils nutritionnels* ». Les parlementaires appellent enfin à « *faire des services de PMI [protection maternelle et infantile] et de la santé scolaire des piliers de la prévention* », alertant sur les grandes difficultés que ces services connaissent aujourd'hui du fait notamment du manque d'attractivité des statuts.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- **Le CNFPT révisé son offre de services à l'intention des agents des Services Communaux d'Hygiène et de Santé et des services assimilés exerçant ces missions.** D'ores et déjà, deux objets se profilent : un rendez-vous en présentiel à Angers le 3 décembre 2026 ([pour s'inscrire : codeEVS08](#)), et une formation Inspection/contrôle à créer pour 2027. Pour cela, le CNFPT s'appuie sur un groupe de travail composé d'experts et souhaite aller plus loin en recueillant les propositions et attentes des agents exerçant des missions de Services Communaux d'Hygiène et de Santé.

Pour répondre au sondage, [cliquez ici](#)

- **Le livre « Santé environnementale et politiques locales » écrit par Gilbert Hangard, élu en charge de la santé de la Ville d'Albi, vient d'être publié.** À la fois guide pratique et ouvrage de référence, il offre des clés concrètes pour agir et transformer les territoires : aménagement, mobilités, alimentation, qualité de l'air et de l'eau, gouvernance, avec l'objectif de concilier développement, justice sociale et préservation des écosystèmes. S'appuyant sur des initiatives de terrain et des expériences inspirantes, il montre que, malgré les obstacles, une transition juste et résiliente est possible, à condition de décroiser les politiques publiques et de renforcer le rôle des territoires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Dans le cadre de la Grande cause nationale 2026 consacrée à la santé mentale, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace franchit une nouvelle étape pour rendre l'accompagnement psychologique des étudiants **plus lisible et plus accessible**. À compter du 1er juillet, les étudiants disposent d'un numéro d'écoute unique, gratuit et confidentiel : le 3040. Accessible en journée, ce numéro court, opéré par la Coordination nationale d'aide aux étudiants (Cnaé), leur permet d'échanger avec une équipe pluridisciplinaire — psychologues, éducateurs, juristes — chargée de les écouter, de les informer et de les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation. En soirée, la ligne Nightline, animée par des étudiants formés à l'écoute entre pairs, assure la continuité de ce service. La simplification du numéro d'appel offre aux étudiants un point d'entrée unique immédiatement identifiable, gage d'une orientation plus rapide vers les soins. Dès octobre 2026, un site national d'information dédié à la santé mentale étudiante sera mis en ligne. Conçu comme un espace de référence, il proposera une présentation claire de l'ensemble des dispositifs d'aide, un questionnaire d'orientation permettant à chaque étudiant de repérer les ressources les plus pertinentes, ainsi qu'une banque de contenus fiables validés par un comité d'experts. Cet outil vise à faire mieux connaître à chacun ses droits et les accompagnements existants, et à lever les freins qui retardent trop souvent la demande d'aide.
- Une synthèse de l'Agence Européenne pour l'Environnement, écrite à partir d'études scientifiques européennes, analyse les liens entre pollution et santé mentale. En Europe, ces troubles sont la huitième cause de décès la plus fréquente. Les résultats des travaux pris en compte par l'Agence Européenne pour l'Environnement montrent une connexion entre la pollution et des troubles de santé mentale. La pollution de l'air est la mieux documentée : une exposition prolongée augmente les risques de dépression. Lors de pics de pollution, les symptômes de troubles bipolaires, de l'anxiété, de la schizophrénie empirent. Le bruit du trafic routier et aérien, qui fatigue et agace, est aussi étudié. Une étude de 2022 a montré que cet agacement était fortement lié aux troubles comme la dépression et l'anxiété. Une hausse de 10 décibels est associée à une augmentation du risque de dépression (+ 3%) et d'anxiété (+ 2%). Le bruit des avions semble plus fortement lié à la dépression (+ 12% de risques pour 10 décibels). D'après plusieurs travaux de recherche, une exposition au plomb, aux perturbateurs endocriniens ou aux pesticides pendant la grossesse augmentent les risques de dépression, d'anxiété ou de schizophrénie chez l'enfant. Ces substances impacteraient négativement le fonctionnement du cerveau (notamment des messagers chimiques appelés neurotransmetteurs). Les troubles de santé mentale dépendent de beaucoup de facteurs, notamment les conditions de vie, la situation sociale et l'environnement global. Les mécanismes biologiques en jeu restent encore mal compris. Aujourd'hui, le lien entre pollution et santé mentale est prouvé. Même si l'exposition seule à la pollution ne signifie pas forcément qu'une personne sera atteinte de ces troubles, ces travaux montrent qu'une réduction, même modeste, de la pollution pourrait améliorer la santé mentale à grande échelle. D'ailleurs, des études montrent que passer du temps dans la nature permet de réduire le stress et l'anxiété et aide à faire face aux symptômes dépressifs.

Pour consulter l'étude, [cliquez ici](#)